

Plan de relance phase 2

# Agir maintenant pour préparer la relance

Mesures de soutien économique 2021



## Mot de la mairesse



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'V. Plante', written over a light blue background.

**Valérie Plante**  
**Mairesse de Montréal**

Depuis le début de la crise, la Ville de Montréal est mobilisée pour lutter contre la propagation de la COVID-19. Et si la pandémie que nous vivons a des conséquences graves sur notre santé, tant physique que mentale, elle a aussi des effets considérables sur l'économie, les emplois et la précarité des travailleuses et des travailleurs. C'est pourquoi, depuis les tous débuts de la crise, les différents gouvernements, dont la Ville de Montréal, ont déployé de l'aide d'urgence pour soutenir les entreprises et les travailleuses et les travailleurs.

Bien que nous soyons présentement au cœur de la deuxième vague de la pandémie, il faut dès maintenant réfléchir à l'après-crise et à la relance de l'économie de la métropole. C'est ce que nous vous proposons aujourd'hui. Cette feuille de route pour la relance de Montréal nous place sur un horizon qui nous mène jusqu'en 2030, et prévoit de premières mesures financières pour le développement économique de la métropole en 2021, totalisant 60 M\$.

Notre feuille de route, ainsi que les premières mesures qui l'accompagnent, nous permettront de miser sur les forces de Montréal tout en relançant notre économie et en répondant aux défis qui sont à notre porte. Nous mettons tout en œuvre pour véritablement réussir cette relance verte et inclusive que les Montréalaises et les Montréalais, d'aujourd'hui et de demain, méritent.



**Luc Rabouin**

**Élu responsable du développement  
économique et commercial et du design**

## Mot de l'élu responsable du développement économique et commercial et du design

Cela fait plusieurs mois déjà que Montréal compose avec une crise sanitaire et économique inégalée. La Ville de Montréal a rapidement déployé des mesures d'urgence pour soutenir ses entreprises. Aujourd'hui, nous réitérons notre engagement auprès de la communauté d'affaires montréalaise en continuant de soutenir les entrepreneuses et les entrepreneurs tout en jetant les bases d'une relance économique solide.

Ainsi, la deuxième phase de notre plan de relance *Agir maintenant pour préparer la relance* procurera l'élan qui permettra à Montréal d'affronter les défis d'aujourd'hui et de se préparer à ceux de demain. La Ville investira 60 M\$ dans dix mesures de soutien qui seront déployées en 2021. Le plan prévoit notamment une stratégie ambitieuse pour un centre-ville fort et avant-gardiste, des mesures de soutien adaptées aux secteurs fragilisés, de même que des projets favorisant une relance inclusive et durable.

Avec l'humain et l'innovation au cœur de nos actions, plusieurs initiatives seront déployées afin d'affirmer le leadership de Montréal en matière d'investissement responsable, social et équitable envers les générations futures.

En somme, les actions de ce plan jettent les bases d'une prospérité durable et d'une plus grande résilience pour notre métropole.



Près de neuf mois se sont écoulés depuis le début de la crise sanitaire. Malgré un rebond économique plus fort que prévu, la deuxième vague génère beaucoup d'incertitude ainsi qu'une pression accrue sur certains secteurs et acteur.trices déjà fragilisés lors de la première vague. Cette phase 2 du plan de relance vise à accorder un soutien à ces secteurs fragilisés tout en mettant les bases d'un développement économique résilient, vert et inclusif.

## Faits saillants

# Une feuille de route pour préparer la relance

### **Montréal 2030 : une vision stratégique**

Montréal 2030 est un document d'orientation stratégique présenté en décembre 2020 qui s'étend sur 10 ans, pour une ville plus résiliente, verte et inclusive.

### **Un premier plan d'investissement sur 10 ans**

Les investissements prévus dans le cadre du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 sont de 18,69 G\$, soit une moyenne de 1,9 G\$ par année.

### **Une administration agile et axée sur les résultats**

La Ville de Montréal adapte sa fiscalité, ses processus réglementaires et administratifs ainsi que sa politique d'approvisionnement pour appuyer la relance.

### **Pour un centre-ville plus fort et plus résilient**

La Ville de Montréal s'engage et investit 10 M\$ pour mettre en place des mesures pour soutenir à court terme le centre-ville et pour entamer la mise à jour de la *Stratégie centre-ville*.

### **Accélérer le développement de l'habitation**

La Ville de Montréal accélère le développement des grands sites et convie ses partenaires à un grand chantier habitation.

### **Réaliser les projets prioritaires en transport collectif**

La Ville de Montréal collabore à l'accélération des projets de prolongement des lignes orange et bleu du métro, des projets structurants entre l'ouest, l'est et le centre-ville ainsi que la décongestion du centre de l'île.

### **Le Havre de Montréal en 2030**

La Ville de Montréal a la volonté d'intensifier et d'accélérer les interventions clés afin de concrétiser sa vision d'avenir pour le Havre.

### **S'appuyer sur les secteurs stratégiques et sur le savoir**

Montréal s'appuie sur ses secteurs stratégiques, ses créneaux d'excellence, son bassin de talent et son écosystème de savoir pour favoriser l'innovation, la productivité et la transition écologique.

### **Des actifs et des acteur.trices stratégiques**

Montréal mise sur ses actifs stratégiques, comme le Port de Montréal et l'aéroport ainsi que sur les acteur.trices clés pour renforcer son rayonnement et son attractivité.

### **Les zones d'innovation, un potentiel structurant**

En collaboration avec le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal développera des pôles d'innovation en misant sur des projets structurants et en stimulant la création de quartiers créatifs et innovants.

## Faits saillants

# Dix mesures en 2021 pour préparer une relance résiliente, verte et inclusive – 60 M\$

Appuyée par une solide feuille de route, la Ville de Montréal passe à l'action et met en œuvre dix mesures pour soutenir les secteurs les plus fragilisés, tout en mettant les bases pour renforcer une économie plus résiliente, verte et inclusive.

### Un soutien adapté aux secteurs fragilisés



### Vers une relance résiliente, verte et inclusive



### L'humain et l'innovation moteurs de la métropole de demain



1. Une stratégie pour un centre-ville fort et résilient — **10 M\$**
2. Une impulsion pour la vitalité commerciale — **12,2 M\$**
3. Un soutien accru aux industries culturelles et créatives — **5,6 M\$**
4. Un virage vert pour réussir la transition — **8 M\$**
5. L'économie sociale, une alliée pour la reprise — **6 M\$**
6. L'autonomie alimentaire et l'agriculture urbaine — **5 M\$**
7. Le développement du territoire au cœur de la relance de Montréal — **4,7 M\$**
8. L'innovation au service de la relance — **3 M\$**
9. L'humain au cœur de notre économie — **3,2 M\$**
10. Le rayonnement comme fondement d'une métropole de calibre international — **2,3 M\$**

# TABLE DES MATIÈRES

01

CONTEXTE : LA SITUATION  
SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

02

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR  
LA RELANCE DE MONTRÉAL

03

2021 : VERS UNE ÉCONOMIE  
PLUS RÉSilIENTE, VERTE ET  
INCLUSIVE

04

MOBILISATION ET  
CONSULTATION

05

OUTILS POUR  
APPUYER LA RELANCE

ANNEXES – RAPPEL DES  
MESURES D'URGENCE ET  
DE RELANCE DE 2020

## Introduction

# Une administration au service d'une relance résiliente, verte et inclusive

Depuis près de neuf mois, le monde entier compose avec une crise sanitaire et économique sans précédent.

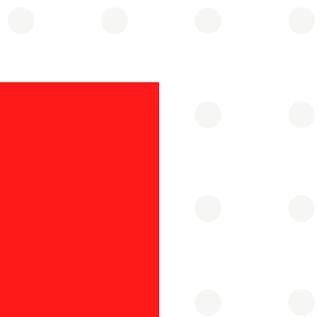
Dès le début de la crise, la Ville de Montréal a été proactive et a mis en place des mesures d'urgence pour appuyer les entreprises durant le « Grand confinement ». Afin d'accompagner l'économie de la métropole durant la réouverture graduelle des activités, elle a également mis en place une première phase de son plan de relance économique en juin dernier. Les mesures mises en place par les différents ordres gouvernementaux, combinées à celles des autres acteur.trices des milieux économique et social, ont contribué à une reprise économique plus forte que prévu au cours de l'été.

Néanmoins, la pandémie de COVID-19 continue à se propager. La deuxième vague amène des mesures sanitaires supplémentaires, dont des fermetures sectorielles, avec toutes les conséquences économiques et sociales que cela implique. Puisque les mois de novembre et de décembre sont cruciaux pour la vitalité économique des commerçant.es et de l'ensemble des Montréalais.es, un plan consacré à la période des fêtes et qui mise sur l'achat local a été dévoilé en octobre dernier.

Aussi longtemps qu'un remède ou un vaccin ne sera pas disponible, les mesures sanitaires resteront en vigueur et le haut degré d'incertitude continuera à peser sur le marché du travail, les investissements et les différents secteurs d'activité. Des mesures de soutien additionnelles sont donc essentielles pour aider l'économie à traverser cette crise. C'est aussi une occasion unique pour bâtir l'économie de demain.

Bien que les défis actuels soient considérables, Montréal demeure la locomotive économique du Québec, une métropole de calibre international en matière de performance économique verte, inclusive et innovante. Avec un effort concerté et soutenu, non seulement la métropole traversera cette crise, mais elle en ressortira plus forte.

Aujourd'hui, plus que jamais, il faut poser des gestes concrets et structurants pour que Montréal assure sa résilience économique, sociale et environnementale. C'est pourquoi, en plus de gérer l'urgence, Montréal prépare l'avenir. Les mesures proposées dans ce plan de relance économique s'inscrivent dans une démarche plus globale de relance entreprise par la Ville : Montréal 2030.



**01**



**Contexte : la  
situation sanitaire  
et économique**



## Tenir le cap d'une vague à l'autre

# Un rebond plus fort que prévu

La première vague de la pandémie et la pause momentanée de l'économie continuent à peser sur l'économie de la métropole. La reprise des activités des secteurs mis sur pause et la levée de certaines restrictions au cours de l'été ont toutefois permis à l'économie de rebondir plus rapidement que prévu. Des facteurs tels que la demande refoulée des consommateurs ainsi que les nombreuses mesures de soutien au revenu et aux entreprises sont en partie responsables de la vigueur de la reprise observée.

Le marché du travail illustre bien ce rebond. Selon une analyse de Montréal International, en juillet 2020, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal comptait parmi les 20 plus grandes régions nord-américaines les plus résilientes en matière d'emploi depuis février 2020<sup>1</sup>. Alors que le taux de chômage dans la RMR de Montréal était de 4,8 % en février 2020, il a augmenté de 13,4 points de pourcentage pour atteindre 18,2 % au pire de la première vague, soit en avril 2020. En octobre 2020, le taux de chômage dans la RMR de Montréal se chiffrait à 8,4 %<sup>2</sup>.

La fermeture des commerces non essentiels lors du « Grand confinement » avait exercé un frein important sur la consommation des ménages. À l'échelle de la RMR de Montréal, les ventes au détail représentaient 3 G\$ en avril dernier, soit un recul de 43,5 % par rapport au niveau de février. La réouverture des commerces a toutefois permis une reprise de la consommation, de sorte qu'en juin, les ventes enregistrées dans la RMR dépassaient déjà le niveau d'avant de la crise<sup>3</sup>.

**Évolution de l'emploi et des ventes au détail, RMR de Montréal, indice (février 2020=100)**



Source : Statistique Canada, tableaux 14-10-0295-01 et 20-10-0008-01

Tenir le cap d'une vague à l'autre

## Une deuxième vague qui ralentit la croissance d'ici la fin de l'année

Le 28 septembre, Montréal est passée au niveau d'alerte maximale, soit en zone rouge. Les autorités publiques ont alors introduit une nouvelle série de mesures sanitaires et de distanciation physique. Certains secteurs d'activité se sont ainsi vus reconfinés, notamment les restaurants, les bars, les salles de sport, les salles de spectacles et les musées. Bien que la date du 11 janvier soit évoquée pour la réouverture de ces secteurs, les autorités de la santé publique prévoient adapter les mesures en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

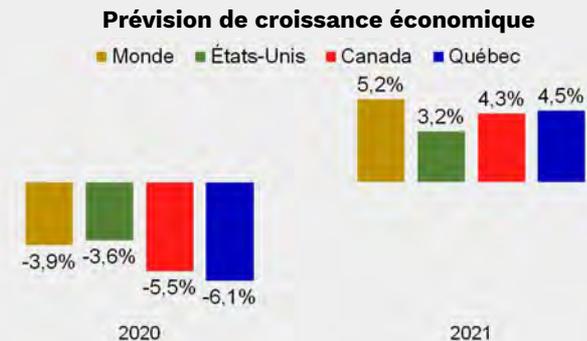
Cette deuxième vague pourrait entraîner, selon les experts, un essoufflement de la forte croissance économique pour faire place à une croissance plus lente dans les prochains mois<sup>4</sup>. Selon les dernières estimations de la Financière Banque Nationale, après un recul du PIB réel estimé à 6,1 % en 2020, la croissance économique au Québec devrait s'établir à 4,5 % en 2021<sup>5</sup>.

L'évolution de la pandémie est encore très incertaine. Il est possible d'entrevoir que tant qu'un remède ou un vaccin ne sera pas disponible, l'économie devra apprendre à s'adapter à cette « nouvelle normale ».



Données en date du 29 novembre

Source : Direction régionale de santé publique de Montréal



Source : Financière Banque Nationale, Mensuel économique, novembre 2020

## Une crise sanitaire à géométrie variable

### Les secteurs propices aux rassemblements sociaux sont plus fragilisés

La crise sanitaire et économique a eu des effets très différents d'un secteur à l'autre. Certains secteurs ont été frappés de plein fouet, alors que d'autres ont connu une plus forte demande durant la crise (comme les industries numériques, les jeux vidéo, etc.). Les effets précis de la deuxième vague sont encore difficiles à évaluer, mais il n'en demeure pas moins que les restrictions actuellement en vigueur risquent de fragiliser davantage des secteurs qui l'étaient déjà lors de la première vague.

Les secteurs les plus propices aux rassemblements sociaux ou qui présentent le plus de risque de transmission du virus sont parmi les plus fragilisés à court terme.

C'est le cas notamment des restaurants, des bars, des salles de spectacles et des salles de sport, qui ont dû cesser temporairement leurs activités pour la deuxième fois depuis le début de la pandémie. Or, les restaurants, les bars, les arts, les spectacles et les loisirs, qui représentaient plus de 8,5 % des emplois de l'agglomération de Montréal en 2019<sup>6</sup>, sont des secteurs avec un poids économique important.



**73 000**  
emplois dans le  
secteur des restaurants  
et des bars



**28 000**  
emplois dans le secteur  
des arts, des spectacles  
et des loisirs

Données pour l'agglomération de Montréal, 2019  
Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, estimation de  
la Communauté métropolitaine de Montréal

## Une crise sanitaire à géométrie variable

### Des secteurs, sans être directement visés par les fermetures, sont fragilisés



Bien que quelques sous-secteurs essentiels tels que les épicerias, les pharmacies et les stations-service aient poursuivi leurs activités sans interruption, le secteur du **commerce de détail** (représentant 9,9 % des emplois de l'agglomération de Montréal en 2019<sup>7</sup>) a été fragilisé par le « Grand confinement ». Les commerces continuent de subir des effets négatifs, notamment en raison de la baisse de l'achalandage pour certains commerces, de la réduction de leur capacité d'accueil et d'un accroissement de la concurrence par le commerce en ligne.



Outre l'annulation des activités culturelles, certaines entreprises productrices de contenu, qui se rattachent aux **industries culturelles et créatives (ICC)**, subissent les effets de la crise. En plus de voir le nombre de contrats annulés ou reportés augmenter, leurs activités nécessitent souvent des rapprochements physiques. Rappelons qu'en 2017, près de 101 300 emplois se rattachaient au secteur des ICC dans la RMR de Montréal, cela représentait 4,7 % de l'emploi total de la métropole<sup>8</sup>.



L'**industrie touristique** est également très touchée par la crise. Les interdictions de rassemblements et l'arrêt des vols internationaux affectent directement l'industrie hôtelière, les congrès d'affaires et les activités touristiques. En septembre 2020, le taux d'occupation moyen des établissements d'hébergement de Montréal était de 19,1 %, soit 67,4 points de pourcentage de moins qu'un an plus tôt<sup>9</sup>.



Troisième plus important centre aéroportuaire du Canada, le Grand Montréal est reconnu pour son industrie de l'**aérospatiale**, qui est le principal secteur d'exportation du Québec ainsi qu'un employeur de taille pour la grande région montréalaise (1 personne sur 52 travaillerait dans le secteur<sup>10</sup>). Ce secteur subit une pression accrue en raison de la chute drastique de la demande pour le trafic aérien. Celle-ci affecte toute la chaîne d'approvisionnement et se traduit entre autres par des pertes de revenus importantes ainsi qu'une baisse marquée et un report des commandes<sup>11</sup>. L'industrie doit également s'engager dans une transition importante vers les technologies du futur afin de faire face à la concurrence internationale.

Un secteur géographique névralgique

## Le centre-ville, poumon économique de Montréal, particulièrement affecté

Le centre-ville est un secteur géographique possédant des particularités uniques. Alors qu'il n'héberge que 4,6 % de la population de l'agglomération de Montréal, il abrite 27 % de tous ses emplois<sup>12</sup>. Encore plus particulier, cela représente environ 15 000 emplois par kilomètre carré, alors que la densité moyenne de l'agglomération se situe à 2 300 emplois par kilomètre carré.

Le centre-ville constitue donc un secteur à forte vocation à l'emploi et où l'activité y est fortement densifiée. Il s'agit d'une concentration d'infrastructures d'importance pour les entreprises de plusieurs domaines d'activité, pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et pour toutes les entreprises liées au tourisme, au commerce et au divertissement.

Avant même la crise sanitaire, le centre-ville faisait face à des tendances et à des enjeux propres à son territoire. La concurrence dans l'ensemble du Grand Montréal pour l'attraction des emplois, des entreprises (des commerces de détail autant que des sièges sociaux) et même des activités culturelles s'est accrue au cours des dernières années<sup>13</sup>. Spécifiquement, le commerce subissait déjà des pressions importantes non liées à la crise sanitaire, tel que le niveau élevé des loyers et la concurrence du commerce électronique<sup>14</sup>.

**Le centre-ville, c'est :**

**310 000** travailleur.euses<sup>15</sup>

**100 000** étudiant.es<sup>16</sup>

**11 millions** de touristes<sup>16</sup>

**536 000** déplacements quotidiens entrants<sup>16</sup>

**La pandémie a rapidement changé la dynamique du centre-ville :**

- Un maximum de 20 % des employé.es des grands employeur.euses du centre-ville seront sur leur lieu de travail au cours des prochains mois<sup>16</sup>.
- Environ 70 % des étudiant.es ne viendront pas au centre-ville au moins jusqu'en janvier 2021<sup>16</sup>.
- Le taux d'occupation dans les établissements hôteliers était de 19 % en août 2020, démontrant une baisse marquée du tourisme<sup>17</sup>.

## Une crise sanitaire à géométrie variable

### Des acteur.trices particulièrement vulnérables

Beaucoup d'entreprises ont pu bien s'adapter aux mesures de prévention (ex. facilité à adopter le télétravail) ou ont su saisir de nouvelles occasions et transformer leurs modèles d'affaires. Toutefois, pour un grand nombre d'entre elles, la deuxième vague de la pandémie génère une pression grandissante qui risque d'amener une hausse des fermetures et des faillites des entreprises ou, du moins, un accroissement important de l'endettement de celles-ci. Les entreprises qui ont été durement touchées par la première vague rencontreront des difficultés supplémentaires à la deuxième vague<sup>18</sup>.

Les inégalités qui existaient déjà sur le marché du travail ont également été amplifiées et certains groupes de population sont devenus plus vulnérables, notamment ceux qui occupaient des emplois précaires — saisonniers ou à bas salaires — ou encore ceux qui étaient au chômage.

Les jeunes, les femmes, les personnes issues de l'immigration et la diversité peuvent aussi être particulièrement touchés. Les jeunes peuvent vivre des difficultés à intégrer la vie professionnelle et à développer un réseau professionnel dans un contexte de distanciation physique. Les défis auxquels les femmes font face sur le marché du travail ont également été exacerbés puisqu'elles sont surreprésentées dans les secteurs subissant de fortes pressions en raison de la pandémie (ex. santé, éducation).

La détresse psychologique des adultes continue également d'augmenter, notamment en raison de l'isolement et de l'inquiétude financière générée par la crise et qui met en péril leur capacité de subvenir à leurs besoins<sup>19</sup>.



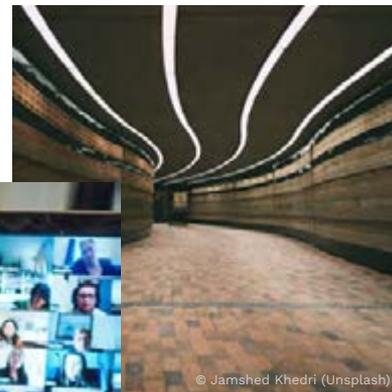
© Joel Muniz (Unsplash)

# Les enjeux et les tendances économiques pour Montréal en 2021

## Les enjeux économiques liés à la pandémie

Les enjeux définis dans la première phase du plan de relance économique demeurent d'actualité et, dans certains cas, ont même été exacerbés avec la deuxième vague. Les principaux enjeux pour l'économie montréalaise sont :

- la fragilisation des commerces et des industries culturelles et créatives, surtout les restaurants, les bars, les hôtels et les salles de spectacles ;
- l'endettement des entreprises et l'importance de transformer les modèles d'affaires ;
- l'adaptation des aménagements urbains, des transports et de la mobilité ;
- la perturbation des chaînes de valeur et de l'approvisionnement ;
- le renforcement du positionnement à l'international de Montréal, de ses secteurs d'excellence, de ses entreprises, de ses organisations et de ses infrastructures touristiques ;
- l'adaptation de la main-d'œuvre et de l'environnement de travail ;
- le besoin grandissant d'utiliser des données stratégiques et d'intégrer l'intelligence artificielle et les technologies de l'information aux prises de décision.



© Jamshed Khedri (Unsplash)

© Chris Montgomery (Unsplash)

# Les enjeux et les tendances économiques pour Montréal en 2021

## Des tendances de fond à prévoir

En plus de faire face à ces enjeux, les entreprises devront composer avec une nouvelle réalité. En effet, dans son rapport publié en mai, le comité d'experts économiques indiquait qu'en plus des tendances déjà présentes, la pandémie de COVID-19 viendrait transformer les habitudes de consommation, les interactions sociales, l'organisation du travail et l'ensemble de la vie économique.

### Les changements climatiques

Ils menacent la stabilité de l'économie, mais peuvent également représenter des occasions à la condition que celles-ci soient saisies rapidement.

Le développement de certains secteurs tels que celui des technologies propres pourrait permettre d'alimenter les différentes stratégies pour la transition écologique telles que la promotion de l'économie circulaire et l'électrification des transports. La transformation du secteur de la logistique et du transport des marchandises a le potentiel de contribuer à la lutte aux changements climatiques et à la qualité de vie.

### Un engouement pour l'achat local

Surtout présente dans le secteur de l'alimentation avant la crise, la tendance à favoriser l'achat local auprès des commerçant.es semble se renforcer (60 % des Québécois.es disent avoir l'intention d'acheter davantage local<sup>20</sup>).

### L'accélération de la numérisation de l'économie

Les besoins sont grandissants pour des outils de travail numérisés permettant de travailler à distance (ex. infonuagique, réseau virtuel, matériel informatique).

Une présence sur le Web et un site transactionnel sont également devenus des atouts majeurs pour les commerçant.es.

### Le télétravail est là pour rester

L'adoption du télétravail est probablement une des mesures les plus importantes pour limiter la propagation de la COVID-19.

Selon l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, avec un taux de satisfaction élevé chez les travailleur.euses<sup>21</sup>, tout semble indiquer que la pratique du télétravail va rester après la pandémie, du moins en formule hybride.





À la lumière de ces enjeux, des tendances à plus long terme de l'économie et du **haut degré d'incertitude** lié à la crise sanitaire et économique, la Ville de Montréal s'est dotée d'**une feuille de route** enchâssée dans une vision de long terme et annonce **des mesures ciblées et immédiates** pour appuyer les secteurs économiques et les populations les plus touchées par la crise. Elle annonce également des mesures qui contribuent à **bâtir les fondations d'une métropole plus résiliente, verte et inclusive.**



**02**

**Une feuille de route  
pour la relance  
de Montréal**

## Vision stratégique

# Montréal 2030 : une administration municipale mobilisée pour la relance

**Montréal 2030** est un document d'orientation stratégique présenté en décembre 2020 qui s'étend sur 10 ans, pour une ville plus résiliente, verte et inclusive.

À la suite d'une réflexion collective et en réponse à la crise sanitaire, Montréal a entamé une démarche de relance articulée autour d'une vision d'avenir pour guider et augmenter la cohérence et l'impact de l'action municipale au cours des prochaines années.

Montréal 2030 a pour objectif de rehausser la résilience économique, sociale et écologique de la métropole afin d'accroître la qualité de vie de l'ensemble des citoyen.nes et de nous donner collectivement les moyens d'affronter les défis d'aujourd'hui et de demain.

Avec les mesures annoncées dans les grands plans, programmes et politiques de la Ville, Montréal met en action cette vision d'avenir pour une métropole plus performante et axée sur les résultats.

Le **plan de relance économique phase 2** appuie concrètement la mise en œuvre de Montréal 2030. En catalysant les forces vives de la Ville et en accélérant sa démarche de transformation organisationnelle, Montréal 2030 contribuera au succès d'une relance économique durable.



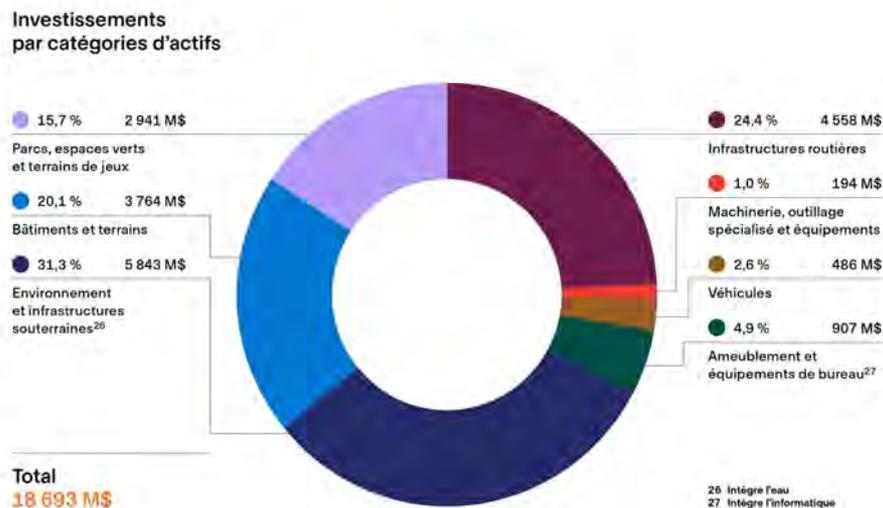
© Rémi Boyer (Unsplash)

## Les moyens d'agir pour la relance

# Un premier plan d'investissement sur 10 ans

Les investissements dans les infrastructures demeurent des éléments clés pour la relance économique de la métropole. La Ville de Montréal poursuit ses efforts d'investissements dans les infrastructures en matière de transport, d'habitation, d'infrastructures d'eau et d'équipements de loisirs.

La Ville de Montréal a présenté un programme décennal d'immobilisations (PDI) plutôt qu'un programme triennal d'immobilisations (PTI), pour la première fois dans l'histoire de Montréal. En présentant une vision sur 10 ans de ses investissements, la Ville de Montréal se dote d'un nouvel outil qui permettra d'améliorer la planification des grands projets et, ainsi, de mieux préparer l'avenir. Les investissements prévus dans le cadre du PDI 2021-2030 sont de 18,69 G\$, soit une moyenne de 1,9 G\$ par année.



## Faciliter la vie des entrepreneur.euses

# Une administration agile et axée sur les résultats

La Ville de Montréal s'assure de mettre en œuvre l'ensemble de ses services et de ses outils pour permettre un environnement d'affaires et des conditions propices au soutien et au développement des entreprises. La Ville de Montréal a mis, par ce plan, les bases nécessaires pour réaliser ces actions.

### Une fiscalité adaptée aux défis actuels

- Gel des charges fiscales du conseil municipal ;
- Poursuite de la stratégie de réduction de l'écart entre les taux de taxe résidentielle et non résidentielle jusqu'en 2024 ;
- Mesure des taux différenciés : deuxième bonification en 2021 depuis sa mise en place en 2019 :
  - 90 % des immeubles non résidentiels bénéficient de cette mesure fiscale,
  - l'allègement total des charges fiscales pour les plus petits immeubles atteint 16 %.



### Des processus réglementaires et administratifs simplifiés

Poursuivre les initiatives afin de simplifier les processus pour soutenir les entreprises montréalaises, notamment par :

- le virage technologique pour les processus d'obtention des permis en ligne ;
- l'accessibilité à la réglementation sur le Web ;
- l'innovation dans les services offerts.

### Une politique d'approvisionnement durable et inclusive

Les travaux effectués dans le cadre du plan de relance phase 1 ont permis de bâtir les fondations d'une politique d'approvisionnement renouvelée ayant comme objectif de maximiser l'achat local, social et responsable.

Basée sur des principes de respect des générations futures, des enjeux sociaux et environnementaux, l'année 2021 concrétisera la mise en œuvre de cette nouvelle politique dans le but de soutenir pleinement l'économie montréalaise.



Une stratégie renouvelée

## Pour un centre-ville qui attire résident.es, touristes, travailleur.euses et investisseur.euses

La crise actuelle est sans précédent et son impact se fait sentir sur les centres-villes du monde entier. La Ville de Montréal est consciente de ce problème et a à cœur de redonner vie à ce centre névralgique de la métropole. Plus que cela, la Ville de Montréal mettra à jour la *Stratégie centre-ville* pour la redéfinition de ce secteur, qui risque indéniablement de se transformer en raison des tendances de fond qui se dessinent.

En effet, la pandémie a servi de catalyseur pour le télétravail, alors que des formules hybrides de travail et d'enseignement à distance auront certainement une influence sur le centre-ville à moyen et à long terme.

Par ailleurs, à court terme, l'absence de touristes internationaux, la fermeture de certains commerces, les difficultés de l'hôtellerie et la mise sur pause des activités culturelles encouragent la Ville de Montréal et ses partenaires à réfléchir à de nouvelles mesures de soutien et à la résilience du centre-ville à long terme.

**La Ville s'engage et investit 10 M\$** pour mettre en place des mesures pour soutenir à court terme le centre-ville et pour entamer la mise à jour de la *Stratégie centre-ville*.

**La Ville de Montréal travaille** avec les autres ordres de gouvernements et ses partenaires pour renforcer ce secteur névralgique.



## Grand chantier habitation et redéveloppement des grands sites urbains

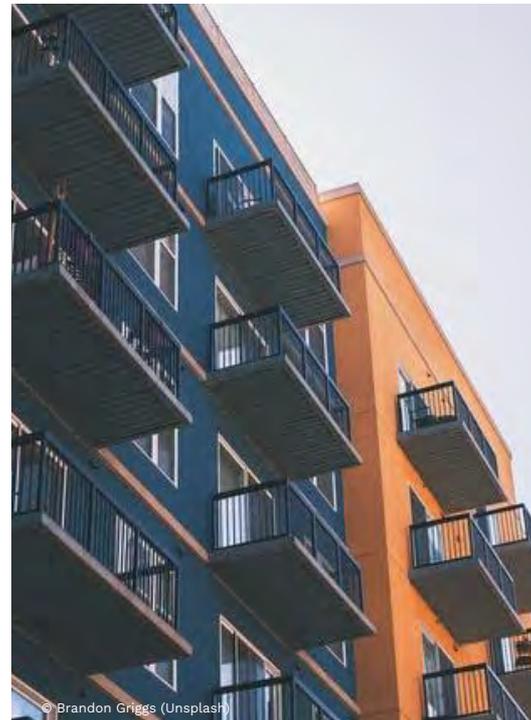
# De nouveaux modèles pour accélérer le développement

Montréal est confrontée à une pénurie de logements très fortement ressentie dans le segment abordable du marché. Depuis trois ans, la Ville de Montréal a déjà posé plusieurs gestes significatifs afin d'augmenter l'abordabilité du parc de logements, dont la mise en place du règlement pour une Métropole mixte et la *Stratégie 12 000 logements sociaux et abordables*.

Le réaménagement des grands sites urbains, comme l'hippodrome ou les anciens terrains industriels de l'est de Montréal, ainsi que la construction de nouveaux logements abordables, contribuent de manière tangible à la croissance économique, tout en luttant contre l'étalement urbain, la production de gaz à effet de serre (GES) et les inégalités.

La Ville de Montréal investit déjà des sommes importantes dans la planification urbaine et le logement abordable, et désire augmenter la cadence de manière importante dans les prochaines années. Pour soutenir cet effort, la Ville cherchera à créer de nouveaux modèles de développement urbains et immobiliers, en partenariat avec des institutions publiques, privées et avec le milieu de l'économie sociale, afin de démarrer un grand chantier habitation.

La Ville de Montréal poursuivra aussi la réalisation de logements sociaux, abordables et communautaires pour soutenir les personnes plus vulnérables, en collaboration avec les partenaires du milieu. Un réinvestissement du gouvernement du Québec dans le programme AccèsLogis en 2021 est requis afin de permettre la réalisation de nouvelles habitations.



## Une mobilité moderne et durable

# Réaliser les projets prioritaires en transport collectif

Les investissements en transport et en mobilité sur l'île de Montréal permettront d'accélérer le développement du territoire et de contribuer à la lutte contre l'étalement urbain. Que ce soit en métro, en tramway ou en Réseau express métropolitain (REM), ces investissements contribueront à attirer de nouveaux usagers vers le transport en commun, à réduire la congestion, à permettre l'atteinte des objectifs de réduction des GES et à assurer la compétitivité économique future de Montréal.

La Ville de Montréal invite les gouvernements à accélérer les processus d'approbation des grands projets de transport en commun à l'étude, notamment :

- le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal vers Anjou et de la branche ouest de la ligne orange vers Saint-Laurent et Cartierville ;
- des projets structurants de transport collectif vers Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord et Lachine ;
- un projet de lien central (ligne rose), qui traverserait les quartiers les plus denses afin de décongestionner le réseau de transport collectif actuel.

La Ville de Montréal s'engage à accélérer la planification du développement urbain le long de ces nouveaux axes de transport afin de maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales de ces investissements.



## Du pont Jacques-Cartier au pont Samuel-de-Champlain

# Le Havre de Montréal en 2030, un territoire emblématique pour les Montréalais.es

Soutenue par l'engagement citoyen et par celui de ses partenaires, la Ville de Montréal a la volonté d'intensifier et d'accélérer les interventions clés afin de concrétiser le développement du Havre. Il s'agit d'un territoire qui, par l'effervescence de ses projets, contribuera de façon durable à la relance économique et fera vibrer les générations futures.

### Le Havre au cœur d'une métropole vibrante et rayonnante

- Un moteur d'emplois compétitifs ;
- Un site reconnu pour la qualité, la diversité et la convivialité de ses milieux de vie et de travail ;
- Un espace de collaboration, de partenariat et d'innovation technologique et sociale ;
- Une offre résidentielle, culturelle et récréotouristique qui met en valeur le caractère distinctif du lieu.

### Le Havre, c'est :

- les plans particuliers d'urbanisme des Faubourgs et de la Pointe-Nord de L'Île-des-Sœurs ;
- la transformation de la rue Notre-Dame Est et de l'autoroute Bonaventure ;
- le réaménagement des sites du bassin Peel et de la brasserie Molson ;
- les plans directeurs du parc Jean-Drapeau et du Vieux-Port de Montréal.

Fruit d'une gouvernance inclusive et partagée, la mise en valeur du Havre requiert l'engagement des partenaires gouvernementaux et privés qui disposent des leviers nécessaires pour appuyer la Ville dans cette transformation.



## Des atouts pour Montréal

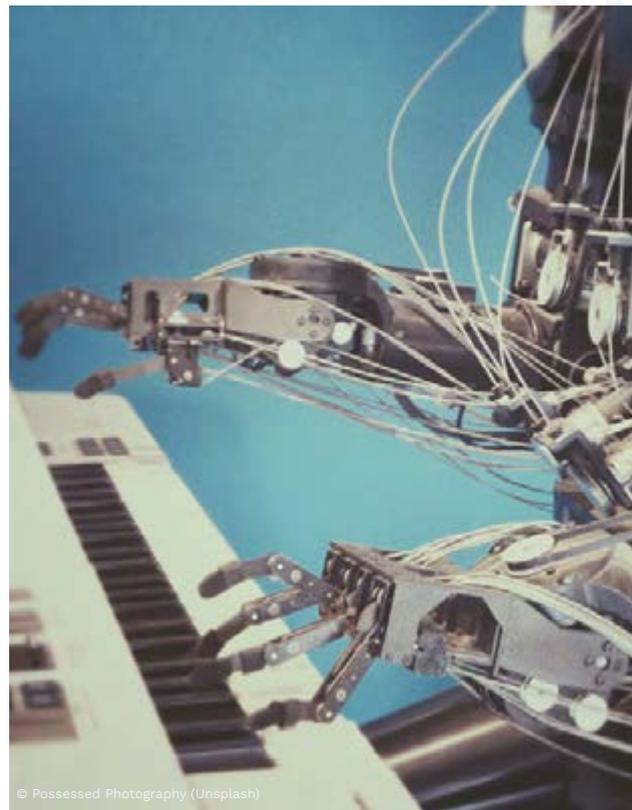
# S'appuyer sur les secteurs stratégiques et sur le savoir

La Ville de Montréal s'appuie sur ses **secteurs stratégiques**. Ces derniers jouent un rôle fondamental pour la création d'emploi, l'innovation, la productivité, l'attraction des investissements et des talents et le rayonnement de la métropole. L'aéronautique, la logistique, mais aussi le tourisme, les industries culturelles et créatives, la mode, les établissements de savoir et de santé sont tous cruciaux. La métropole compte aussi sur plusieurs créneaux d'excellence qui renforcent son attractivité, comme l'intelligence artificielle, les jeux vidéo, les effets visuels et l'animation.

Déjà présents dans l'écosystème montréalais, les modèles de développement innovants tels que l'économie sociale et l'économie circulaire doivent continuer à être valorisés.

Montréal est une ville reconnue pour son **bassin de talents** et son **écosystème de savoir et d'innovation**. Métropole dynamique, ouverte sur le monde, Montréal compte sur un riche réseau d'établissements d'enseignement supérieur composé de 11 universités, 13 cégeps et centres d'enseignement public, 15 centres collégiaux de transfert de technologie et d'une centaine d'établissements privés d'enseignement collégial.

Pour répondre aux enjeux accrus de transition écologique, de mobilité, d'inclusion et de transformation numérique, notamment, par des solutions innovantes, la Ville de Montréal compte, plus que jamais, s'appuyer sur la science collaborative et interdisciplinaire et développer des réflexes en ce sens.



© Possessed Photography (Unsplash)

Des atouts pour Montréal

## Des actifs et des acteur.trices stratégiques pour Montréal

### Une métropole forte de ses actifs stratégiques

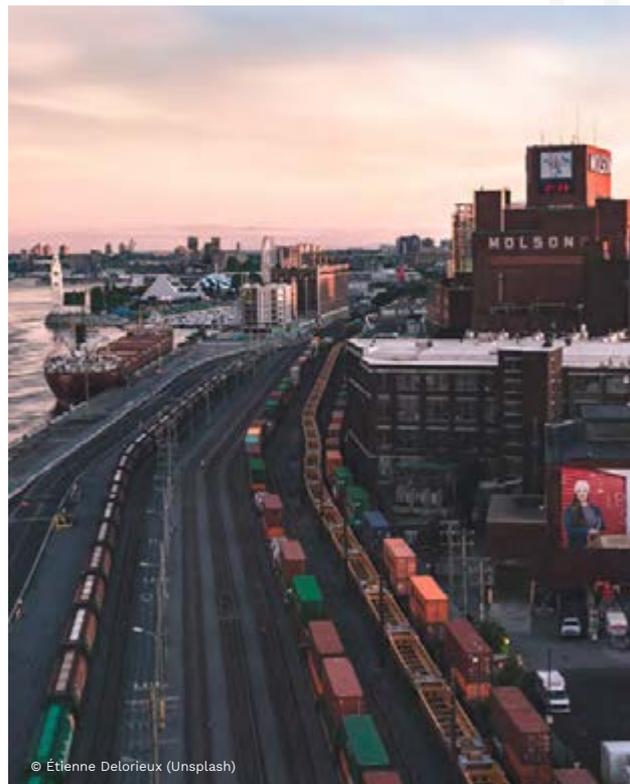
La Ville de Montréal possède des actifs stratégiques tels que le port et l'aéroport, qui en font une plaque tournante du transport intermodal en Amérique du Nord.

Elle s'engage à adhérer à l'agenda 2030 pour des villes portuaires durables et appuie le Port de Montréal dans son développement.

À la sortie de cette crise et en réponse aux nouveaux besoins, la Ville de Montréal souhaite conférer à son territoire sa pleine capacité de recevoir des événements internationaux qui génèrent plusieurs centaines de millions de dollars en retombées économiques.

### Une étroite collaboration avec l'écosystème et les acteur.trices clés

Montréal travaille en étroite collaboration avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que d'autres ordres de gouvernements, comme Investissement Québec, pour la relance de la métropole. Elle soutient également des acteur.trices clés, comme Montréal International, Tourisme Montréal et les chambres de commerce, dans leur rôle de promotion et d'attractivité.



© Étienne Delorieux (Unsplash)

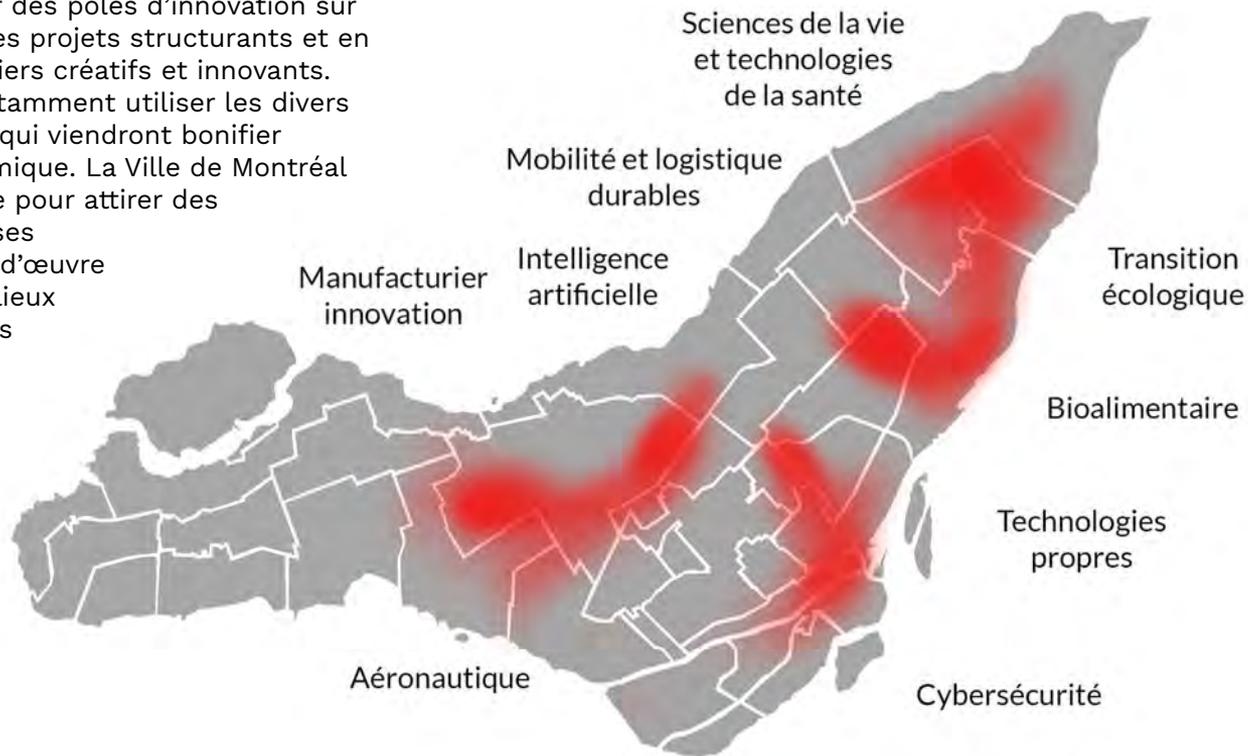
## Un territoire diversifié

# Les zones d'innovation, un potentiel de développement économique structurant

### Pôles et zones d'innovation potentiels

En collaboration avec le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal désire développer des pôles d'innovation sur son territoire en misant sur des projets structurants et en stimulant la création de quartiers créatifs et innovants. Pour ce faire, elle souhaite notamment utiliser les divers projets de zones d'innovation qui viendront bonifier l'écosystème urbain et économique. La Ville de Montréal sera encore mieux positionnée pour attirer des investissements, des entreprises innovantes ainsi qu'une main-d'œuvre qualifiée à la recherche de milieux de travail et de vie dynamiques et intégrés.

L'étroite collaboration avec le gouvernement du Québec permettra d'assurer la cohérence entre ces projets afin de générer un effet de levier économique.



# 03

## Phase 2 : Vers une économie plus résiliente, verte et inclusive

10 mesures pour un total de 60 M\$

Vers une économie plus résiliente, verte et inclusive

## Des objectifs pour guider nos actions



© Étienne Deloréux (Unsplash)

La Ville de Montréal poursuivra la mise en place de mesures de soutien pour répondre aux besoins les plus criants des entreprises montréalaises dans le contexte actuel, tout en stimulant les investissements dans les secteurs les plus prometteurs en vue d'une relance résiliente, verte et inclusive.

### TROIS OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Poursuivre la mise en œuvre de mesures favorisant la survie des entreprises les plus fragilisées.
2. Préparer la relance économique et la transition vers une économie plus résiliente, verte et inclusive.
3. Mobiliser tous les partenaires et les acteur.trices pour le développement économique de la métropole.



Vers une économie plus résiliente, verte et inclusive

## Dix mesures en 2021 pour préparer une relance résiliente, verte et inclusive – 60 M\$

Appuyée par une solide feuille de route, la Ville de Montréal passe à l'action et met en œuvre dix mesures pour soutenir les secteurs les plus fragilisés, tout en mettant les bases pour renforcer une économie plus résiliente, verte et inclusive.

### Un soutien adapté aux secteurs fragilisés



1. Une stratégie pour un centre-ville fort et résilient — **10 M\$**
2. Une impulsion pour la vitalité commerciale — **12,2 M\$**
3. Un soutien accru aux industries culturelles et créatives — **5,6 M\$**

### Vers une relance résiliente, verte et inclusive



4. Un virage vert pour réussir la transition — **8 M\$**
5. L'économie sociale, une alliée pour la reprise — **6 M\$**
6. L'autonomie alimentaire et l'agriculture urbaine — **5 M\$**
7. Le développement du territoire au cœur de la relance de Montréal — **4,7 M\$**

### L'humain et l'innovation moteurs de la métropole de demain



8. L'innovation au service de la relance — **3 M\$**
9. L'humain au cœur de notre économie — **3,2 M\$**
10. Le rayonnement comme fondement d'une métropole de calibre international — **2,3 M\$**



© Michael Beener (Unsplash)

## Mesure 1

# Une stratégie pour un centre-ville fort et résilient – 10 M\$

Par son statut de métropole, la Ville de Montréal exerce un leadership rassembleur auprès de l'écosystème économique et fédère les initiatives de ces acteur.trices pour donner une véritable impulsion au centre-ville.

Appuyer le dynamisme culturel, commercial et touristique, moteurs de l'économie du centre-ville. — **6 M\$**

- Soutenir la consolidation ou le développement des affaires des entreprises du centre-ville.
- Faire une campagne de promotion de la qualité et de la diversité commerciale, de la gastronomie et des restaurateur.trices indépendants.
- Créer de l'animation sur les artères commerciales et soutenir les événements et les festivals afin de favoriser l'attractivité et la vitalité économique dans le respect des règles sanitaires.

Améliorer l'expérience des visiteur.euses. — **3 M\$**

- Mettre en place des aménagements pour rendre nos espaces publics plus accessibles et plus attrayants.
- Améliorer l'expérience des visiteur.euses en investissant dans les initiatives d'embellissement et de propreté des lieux.

Accompagner la transformation à plus long terme. — **1 M\$**

- Coordonner une démarche collective par la mobilisation des six plus grandes villes canadiennes.
- Mettre à jour, en collaboration avec les partenaires, la *Stratégie centre-ville* selon les grandes transformations de ce dernier.



© Bénédicte Brocard

## Mesure 2

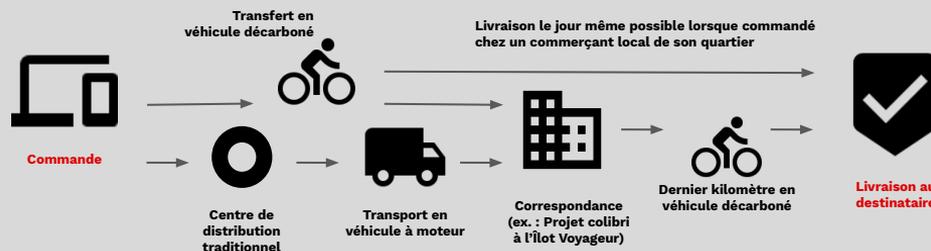
# Une impulsion pour la vitalité commerciale – 12,2 M\$

Plusieurs initiatives permettront entre autres d'améliorer l'expérience client, de stimuler l'achat local et de dynamiser les artères commerciales. Des formations et de l'accompagnement personnalisé aux entreprises seront offerts afin de soutenir l'adoption de pratiques d'affaires innovantes et durables. En collaboration avec les arrondissements, des solutions seront trouvées aux enjeux d'aménagement observés sur les artères commerciales.

Différentes actions sont mises en place pour :

- assurer la vitalité des artères commerciales et soutenir les sociétés de développement commercial (SDC) de Montréal ; — **5 M\$**
- se doter d'une stratégie d'acquisition de locaux commerciaux ; — **5 M\$**
- soutenir l'achat local et les activités commerciales, comme la livraison urbaine, le virage numérique et les interventions en design. — **2,2 M\$**

POUR UNE  
LIVRAISON  
DÉCARBONÉE





© Catherine Lareau

### Mesure 3

## Un soutien accru aux industries culturelles et créatives (ICC) – 5,6 M\$

La Ville de Montréal vise à augmenter la capacité et la résilience économique des secteurs des ICC.

Les actions seront menées en collaboration et en complémentarité avec les mesures déployées par les partenaires gouvernementaux et sectoriels impliqués.

Différentes actions sont mises en place pour :

- soutenir les entreprises du secteur : — **4,2 M\$**
  - appel de projets visant à déployer des œuvres artistiques sur le territoire,
  - aide financière ponctuelle pour les entreprises non soutenues par les programmes d'urgence,
  - développement de nouveaux outils de financement, de mutualisation des ressources et de partage de données ;
- lancer un programme de subvention afin d'aider les salles de spectacles à se numériser et à mieux insonoriser leurs espaces.  
— **1,4 M\$**



© Matthieu Joannon (Unsplash)

## Mesure 4

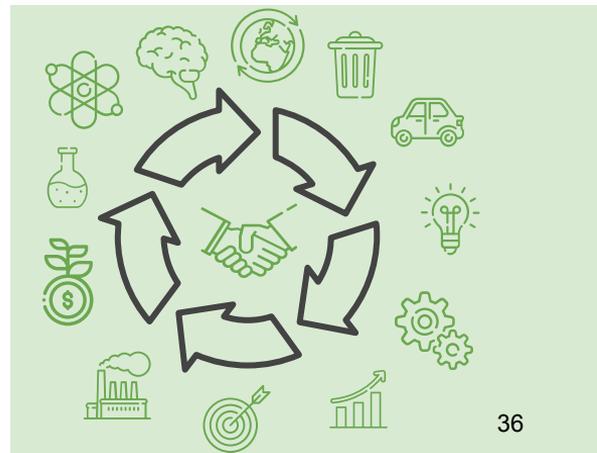
# Un virage vert pour réussir la transition – 8 M\$

Cette mesure vise à soutenir les entreprises dans leur transformation pour s'adapter aux défis environnementaux et climatiques. Le Plan climat 2020-2030 guidera les entreprises vers la mise en œuvre d'initiatives et la consolidation de modèles d'affaires.

Le déploiement de cette mesure passera notamment par le soutien financier à des projets concrets qui permettront aux entreprises de faire face aux enjeux des changements climatiques.

Différentes actions sont mises en place pour :

- soutenir les entreprises dans la transition vers des pratiques d'affaires écoresponsables et la réalisation de projets réduisant leur empreinte carbone ; — **4,5 M\$**
- soutenir la transition vers des modèles d'économie circulaire ; — **2 M\$**
- appuyer les initiatives en mobilité durable et l'accès à l'emploi. — **1,5 M\$**





© Elliott Reyna (Unsplash)

## Mesure 5

# L'économie sociale, une alliée pour la reprise – 6 M\$

La participation de l'économie sociale à plusieurs secteurs stratégiques de la métropole en fait un partenaire incontournable pour une relance inclusive et durable. Plusieurs conditions de succès seront mises en place afin de faire de Montréal le meilleur endroit au monde pour développer des projets d'économie sociale qui permettront notamment de lutter contre les changements climatiques et de favoriser la solidarité, l'équité et l'inclusion.

Différentes actions sont mises en place pour :

- offrir des subventions à la rénovation et à l'acquisition par la bonification du volet Économie sociale du programme Accélérer l'investissement durable ; — **4 M\$**
- appuyer des projets structurants pour répondre aux défis de la transition écologique et de l'inclusion sociale ; — **1 M\$**
- renforcer l'accompagnement des entreprises d'économie sociale ; — **500 k\$**
- mettre sur pied un projet pilote pour encourager les citoyen.nes à investir dans les entreprises collectives par les obligations communautaires. — **500 k\$**



© Anna Earl (Unsplash)

## Mesure 6

# L'autonomie alimentaire et l'agriculture urbaine – 5 M\$

La Ville de Montréal vise à structurer et à renforcer l'écosystème du secteur bioalimentaire dans le but, entre autres, d'augmenter la part de la production et de l'achat local dans une optique de résilience et d'autonomie alimentaire.

Ainsi, la Ville souhaite soutenir l'élan que connaît le secteur depuis quelques années et faire de Montréal une métropole reconnue pour le dynamisme et la créativité de ses entreprises bioalimentaires en s'appuyant sur des modèles d'affaires durables, notamment en économie circulaire.

Différentes actions sont mises en place pour :

- mettre sur pied un pôle d'innovation en bioalimentaire axé sur l'économie circulaire ; — **3 M\$**
- accélérer la commercialisation et le développement des initiatives en agriculture urbaine ; — **1 M\$**
- accélérer le développement des marchés publics montréalais et ainsi augmenter l'offre de produits frais. — **1 M\$**



© Samuel Charron (Unsplash)

## Mesure 7

# Le développement du territoire au cœur de la relance de Montréal – 4,7 M\$

La Ville de Montréal entend accélérer le développement des secteurs stratégiques de l'île de Montréal grâce à la consolidation de pôles d'emplois, la requalification de sites urbains et la mise en chantier de projets immobiliers.

Une attention particulière sera donnée aux projets de zones d'innovation et d'habitations abordables. Ainsi, la Ville de Montréal appuiera des projets structurants qui serviront d'exemples inspirants et favoriseront le développement de quartiers résidentiels mixtes et de pôles d'emploi.

Différentes actions sont mises en place pour :

- accélérer le développement du territoire ; — **3 M\$**
  - en améliorant l'accueil et l'accompagnement des projets d'investissement,
  - en ciblant les secteurs stratégiques de planification,
  - par de nouveaux modèles d'affaires en construction de projets d'habitations abordables et en développement de grands sites urbains ;
- soutenir le développement de pôles et de zones d'innovation ; — **1 M\$**
- promouvoir les occasions de développement du territoire et mettre à la disposition de l'écosystème des actifs de la Ville de Montréal. — **700 k\$**



## Mesure 8

### L'innovation au service de la relance – 3 M\$

L'innovation et les données stratégiques sont des vecteurs de succès de la relance. La Ville de Montréal entend encourager tant les jeunes entreprises — notamment celles dirigées par des clientèles fragilisées — que celles existantes à intégrer des pratiques innovantes afin d'assurer leur compétitivité et leur pérennité et à poursuivre les collaborations afin de doter l'ensemble de l'écosystème d'affaires de données et d'informations stratégiques.

Différentes actions sont mises en place pour :

- soutenir les jeunes pousses, en appuyant les incubateurs et accélérateurs d'entreprises, en soutenant des initiatives de maillages avec de grandes entreprises et des projets dans des secteurs ciblés ; — **1,4 M\$**
- poursuivre le soutien visant la transformation des modèles d'affaires et le repreneuriat ; — **1 M\$**
- structurer les données et les analyses économiques pour renforcer l'intelligence collective et soutenir la relance. — **600 k\$**



© Étienne Deloréux (Unsplash)

## Mesure 9

### L'humain au cœur de notre économie – 3,2 M\$

La Ville de Montréal entend miser sur le développement des compétences stratégiques des travailleur.euses, des entrepreneur.euses et des intervenant.es du réseau de soutien aux entreprises. Elle souhaite également soutenir les travailleur.euses et les entrepreneur.euses fragilisés ainsi que tous les groupes d'individus et les territoires plus fortement touchés.

Différentes actions sont mises en place pour :

- sensibiliser et outiller l'écosystème entrepreneurial pour répondre aux enjeux de santé mentale des entrepreneur.euses ; — **200 k\$**
- poursuivre le projet Entreprendre ensemble, qui permet d'aider des personnes plus vulnérables à intégrer le marché du travail par l'entrepreneuriat ou le développement de compétences stratégiques ; — **600 k\$**
- répondre aux besoins en compétences des entreprises montréalaises, tout en soutenant des formations sur mesure pour les personnes en situation de précarité économique, et ce, avec la collaboration des établissements d'enseignement supérieur ; — **1,4 M\$**
- poursuivre le déploiement de la ligne Affaires Montréal, qui offre un service d'accompagnement et un soutien aux entreprises montréalaises. — **1 M\$**



© Bui Long (Unsplash)

## Mesure 10

# Le rayonnement comme fondement d'une métropole de calibre international – 2,3 M\$

Pour que la métropole soit bien positionnée au sein de ces nouvelles dynamiques d'échanges internationaux, la Ville de Montréal entend soutenir le développement de ses secteurs d'activité porteurs et structurants tout en dynamisant les pôles d'emplois de l'île de Montréal.

De plus, en lien avec les actions proposées dans le plan d'action *Montréal : une métropole ouverte sur le monde* développé par le sous-comité sur l'international et les secteurs stratégiques piloté par Montréal International et la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Ville de Montréal prévoit soutenir l'organisation de missions économiques d'importance dès 2021 en plus d'accueillir un événement majeur sur la finance durable.

Différentes actions sont mises en place pour :

- maximiser le maillage d'affaires internationales de nos entreprises et les retombées des missions commerciales ; – **1,3 M\$**
- renforcer l'attractivité et stimuler le tourisme à l'échelle régionale, nationale et internationale. – **1 M\$**



Après une **réponse proactive** à une crise sanitaire et économique sans précédent, la Ville de Montréal est convaincue que les mesures qu'elle met en place dans le cadre de cette deuxième phase du plan de relance constituent un pas important vers une **économie résiliente, verte et inclusive**. Avec l'appui de l'ensemble des acteur.trices économiques et sociaux, Montréal se relèvera plus forte et se dirigera avec confiance vers une **stratégie de développement économique renouvelée**.



# 04

## Mobilisation et consultation



# Évolution de la démarche

## Une approche par étapes

Compte tenu de la difficulté de prévoir l'évolution de la pandémie et de l'incertitude entourant la durée et l'ampleur de la crise économique, la Ville de Montréal a adopté, au printemps 2020, une approche par phases dans laquelle s'inscrivent les mesures d'urgence et de relance économique à court (phase 1), à moyen (phase 2) et à long terme (Stratégie de développement économique renouvelée et Montréal 2030).



## Des consultations à grande échelle

### Les comités consultatifs de la mairesse

Le comité consultatif mis en place par la mairesse de Montréal en mai poursuit ses travaux, notamment avec l'émergence de deux sous-comités sur l'international et sur le commerce et l'urbanisme.

De plus les deux rapports dévoilés pour la phase 1 du plan de relance économique sont également pris en considération pour ce plan, soit le rapport du comité d'experts économiques [Du confinement à la relance : pour une Métropole résiliente](#) et celui du sous-comité sur le centre-ville [Plan d'action pour maintenir la vitalité du centre-ville de Montréal durant les prochains mois](#).

Le **sous-comité sur l'international et les secteurs stratégiques** piloté par Montréal International et la Caisse de dépôt et placement du Québec a proposé un plan d'action nommé *Montréal : une métropole ouverte sur le monde* afin de mettre en place les conditions propices à une relance sur les marchés internationaux, en fonction de l'attractivité de Montréal et de ses principaux secteurs stratégiques.

Le **sous-comité sur le commerce et l'urbanisme** piloté par l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) et Vivre en ville a déposé [Les 12 travaux du commerce montréalais : Rapport sur l'avenir du commerce et de l'urbanisme commercial à Montréal](#) en octobre dernier. Ce rapport propose des recommandations et des pistes de solution afin de relancer les artères commerciales montréalaises.

#### Composition du comité consultatif

- Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal
- Luc Rabouin, maire d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et élu responsable du développement économique et commercial et du design
- Guy Cormier, Mouvement Desjardins
- Édith Cyr, Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM)
- Philippe Dunsky, Dunsky Expertise en énergie
- Amina Gerba, Entreprendre ici
- Christiane Germain, Groupe Germain
- Yves Lalumière, Tourisme Montréal
- Michel Leblanc, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Stéphane Paquet, Montréal International
- Philippe Rainville, Aéroports de Montréal
- Monique Simard, Quartier des spectacles
- Caroline Tessier, Association des sociétés de développement commercial de Montréal
- Kim Thomassin, Caisse de dépôt et placement du Québec
- Louis Vachon, Banque Nationale
- Sylvie Vachon, Administration portuaire de Montréal

## Une réflexion sur plusieurs sujets

# Les tables et comités de travail avec les partenaires

Depuis le tout début de la crise, plusieurs tables de travail ont été mises en place afin d'élaborer des priorités et des mesures pour la reprise et la relance. Plusieurs comités de travail regroupant des professionnels des différents services municipaux, arrondissements et organismes socioéconomiques ont également été mis en place. Ces comités se sont penchés sur les secteurs et les chantiers clés de la relance de Montréal.

### **Comité de l'enseignement supérieur**

L'objectif de ce comité, composé de représentant.es des établissements d'enseignement supérieur, est de mettre en évidence le rôle que doivent jouer les établissements d'enseignement supérieur dans la relance économique pour plusieurs domaines clés du développement économique de Montréal, notamment la main-d'œuvre et les nouvelles compétences, l'innovation et le savoir ainsi que le rayonnement de Montréal comme ville de savoir et de talent.

### **Comité sur l'économie sociale**

Dès le début de la crise, un comité sur l'économie sociale a été mis en place, afin de cibler certaines actions devant être déployées pour appuyer ce secteur.

### **Consultation et coordination de la Ville de Montréal avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral**

Plusieurs comités sont en place avec les autres ordres de gouvernement dont la Table métropolitaine de développement économique avec la CMM, et des comités conjoints avec les gouvernements provincial et fédéral.

### **Mobilisation sur l'économie circulaire (à venir en 2021)**

Ce futur comité se penchera sur de nouvelles mesures à mettre en place pour renforcer l'économie circulaire à Montréal. Les mesures recommandées serviront à alimenter la feuille de route montréalaise en économie circulaire et la Stratégie de développement économique renouvelée qui débutera en 2022.

**Consultation des jeunes :** un sondage sera réalisé avec le soutien de la Ville de Montréal, par la Jeune chambre de commerce de Montréal afin d'obtenir un portrait de la situation des jeunes et de les mobiliser.

Une place importante pour le savoir

## L'enseignement supérieur et la Ville de Montréal : énoncé de vision

La Ville de Montréal souhaite accélérer ses collaborations avec ses partenaires de l'enseignement supérieur en s'appuyant sur leurs forces vives pour propulser la métropole sur tous les plans.

La formation adaptée aux besoins des entreprises et des personnes de tous âges et tout au long de la vie, la persévérance scolaire ainsi que l'amélioration du taux de diplomation sont des priorités sur lesquelles la Ville de Montréal souhaite agir avec les établissements d'enseignement supérieur.

Il est plus que jamais essentiel de soutenir le développement des compétences en littératie numérique tout en favorisant l'accès à des infrastructures qui permettent l'appropriation des nouvelles technologies pour l'ensemble des citoyen.nes.

Montréal devient non seulement un sujet d'étude en soi pour les chercheur.euses, mais également un moteur de mobilisation de l'écosystème du savoir et des ressources clés. Le laboratoire vivant constitué par Montréal contribue à l'avancement de la science urbaine appliquée, à la transformation des pratiques municipales, à l'amélioration des procédés, à l'expérimentation, au transfert des connaissances, à l'accès et au partage des données, autrement dit, à un ensemble d'éléments absolument essentiels pour résoudre les enjeux urbains actuels et futurs complexes.

La science au cœur des décisions municipales devient ainsi une façon de montrer l'exemple, de valoriser et de promouvoir une culture scientifique au sein des instances, mais également auprès des citoyen.nes.

La Ville de Montréal pourra, d'autre part, travailler avec les établissements d'enseignement supérieur pour soutenir des initiatives et favoriser une plus grande appropriation et commercialisation des innovations au sein des PME, des entreprises et des organisations sur son territoire.

Afin de conserver une place de leader dans plusieurs secteurs, Montréal devra poursuivre ses efforts de promotion et d'attractivité dans le but d'attirer les meilleurs talents, étudiant.es et chercheur.euses, en capitalisant sur ses nombreux atouts, dont les établissements d'enseignement supérieur.



## Outiller tous les travailleurs et les entreprises

# Stratégie Montréal inclusive au travail

Reconnue pour sa diversité ethnoculturelle, Montréal accuse néanmoins un retard en matière d'intégration économique des nouveaux arrivant.es depuis plusieurs années, comparativement à d'autres métropoles d'immigration nord-américaines. C'est à Montréal que l'écart entre le taux de chômage des nouveaux arrivant.es (les personnes immigrantes reçues depuis cinq ans et moins) par rapport aux natif.ves est le plus important, avec un écart de 6,8 points de pourcentage à Montréal. Cet écart est de 1,5 point à Vancouver et à Toronto, où le taux de chômage est moins élevé de 2 points chez les nouveaux arrivant.es (cinq ans et moins) par rapport aux natif.ves<sup>22</sup>.

Dans ce contexte, la Stratégie Montréal inclusive au travail vise à éveiller, à engager et à outiller la société d'accueil montréalaise pour faire de l'inclusion des personnes immigrantes l'affaire de toutes et de tous. Forte d'une mobilisation de près de 60 dirigeant.es et leaders du Montréal inc., cette stratégie s'appuie notamment sur :

- un cercle montréalais des employeur.euses
- une campagne de sensibilisation grand public [Journée portes fermées](#)
- l'événement annuel Montréal inclusive au travail
- le *PACTE pour l'inclusion au travail des personnes immigrantes* — engagements pour l'intégration professionnelle des personnes immigrantes en cocréation avec HEC Montréal
- biais d'entrée : le balado qui vous met au défi de favoriser l'inclusion en entreprise

La Stratégie Montréal inclusive au travail est une initiative du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) de la Ville de Montréal, réalisée avec le soutien financier du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).





**05**

**Outils pour appuyer  
la relance**

Des programmes adaptés

## Des incitatifs financiers pour les investissements privés

La Ville de Montréal offre plusieurs programmes qui contribuent à soutenir le développement économique du territoire et à favoriser la relance économique de Montréal.

### Accélérer le commerce (quelques programmes en place)

- Volet Artère en transformation (14,4 M\$)
- Volet PRAM-Sainte-Catherine (2,3 M\$)
- Volet PRAM-Artère en chantier (5,3 M\$)
- Volet PRAM-Commerce (10,7 M\$)
- Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (0,4 M\$)
- Programme Aide financière aux commerces affectés par des travaux majeurs (14,6 M\$)

### Accélérer l'investissement durable

- Volet Économie sociale (9,5 M\$)
- Volet Bâtiments industriels durables (43,6 M\$)

### Requalification de territoires stratégiques

- Entente pour la réhabilitation de terrains dans l'est de Montréal (92 M\$)
- Programme de réhabilitation de terrains contaminés de Montréal (75 M\$)

Note : Les montants indiqués entre parenthèse représentent les soldes des programmes.



## Soutenir les entreprises

# PME MTL : le réseau de soutien aux entreprises de la Ville de Montréal

PME MTL accompagne les entrepreneur.euses et facilite l'accès à du financement (sous forme de subventions et de prêts), pour toutes les phases du développement des entreprises, la commercialisation des innovations, l'entrepreneuriat commercial, le développement industriel durable, l'économie sociale et les entrepreneur.euses soutenus par un accélérateur ou par un incubateur universitaire.

PME MTL contribue à stabiliser l'activité économique et à la revaloriser en appuyant les projets de développement des PME.

Les fonds confiés en gestion au Réseau par la Ville de Montréal et ses partenaires s'élèvent à plus de 200 M\$.

### Pour soutenir les entreprises pendant la crise, de nouveaux fonds ont été confiés à PME MTL en 2020 :

- **70 M\$** du ministère de l'Économie et de l'Innovation du gouvernement du Québec
- **30 M\$** de Développement économique Canada
- **5,2 M\$** de la Ville de Montréal pour les entrepreneur.euses du secteur du commerce de détail et de l'économie sociale



**6 pôles  
de services**



**140 expert.es en  
financement et en  
accompagnement**



**11 programmes  
de financement**



**Placement  
en emploi**

# Ligne Affaires Montréal

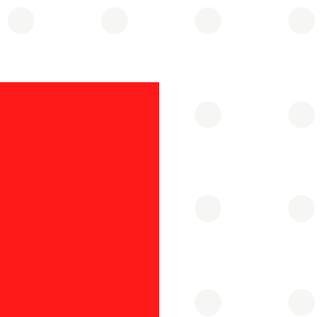
**514 394-1793**

Une équipe consacrée à offrir un service d'information et de référence aux entreprises montréalaises.

**+ 10 000 points de contact**  
depuis le début de la crise

## Mission

- Répondre aux besoins d'information des entreprises montréalaises et les diriger vers les services adéquats.
- Assister les entreprises montréalaises dans leurs démarches et les informer quant aux services de la Ville de Montréal et de ses partenaires.
- Recueillir l'information pertinente sur les entreprises afin de mieux comprendre leurs défis.



# **ANNEXES**



**Rappel des mesures  
d'urgence et de  
relance de 2020**



## Mesures d'urgence

# Montréal proactive pour répondre à la crise

En complémentarité avec les programmes annoncés par les gouvernements du Québec et du Canada au début de la crise, la Ville de Montréal a très rapidement déployé différentes mesures permettant aux entreprises, aux commerces et aux organismes à but non lucratif (OBNL) de faire face à la crise.

01

### Taxe foncière

- Report du deuxième paiement de taxes foncières d'un mois.

02

### Moratoire sur les prêts de PME MTL

- Moratoire automatique de six mois sur le capital et les intérêts aux entreprises privées et d'économie sociale. Prise en charge des intérêts par la Ville.

03

### Ligne et formulaire Affaires Montréal

- Une équipe consacrée à répondre aux entreprises.

04

### Mise en place d'une aide complémentaire d'urgence

- 5 M\$ pour soutenir le commerce, les industries culturelles et créatives et l'économie sociale.

05

### Appel à la créativité de nos organismes de soutien aux entreprises

- 1 M\$ pour des projets innovants des organismes de soutien.

06

### Projet de livraison urbaine et de virage numérique

- En collaboration avec Jalon MTL et les SDC, mise en place d'un système de livraison
- Soutien aux commerçants pour favoriser le virage numérique.

07

### 70 M\$ de prêts aux entreprises (MEI)

- Prêt d'un montant maximal de 50 000 \$ ;
- Prêt à un taux de 3 % ;
- Un moratoire d'au moins six mois sur le capital et les intérêts pour tous les prêts.

08

### Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) de 30 M\$ de Développement économique Canada (DEC)

- Prêt d'un montant maximal de 40 000 \$ sans intérêt déployé par le réseau PME MTL, dont une portion de 10 000 \$ pourrait devenir non remboursable.

## Plan de relance économique (phase 1)

# Une impulsion pour la métropole : agir maintenant

La Ville de Montréal a dévoilé, le 17 juin dernier, un plan de relance économique pour le soutien à l'écosystème de développement économique. Ces mesures sont en cours de déploiement.

### 20 mesures ciblées pour un total de 22 M\$

- AXE 1 : Mettre le commerce au cœur de la relance (5,6 M\$)
- AXE 2 : Aider les entrepreneur.euses à faire des affaires autrement (4,8 M\$)
- AXE 3 : Réinventer le développement économique du territoire (10,5 M\$)
- AXE 4 : Mobiliser l'écosystème économique pour susciter un engagement collectif et renouvelé (1,1 M\$)



## Plan temps des fêtes

# Agir maintenant : L'achat local au cœur de nos actions

Avec la période des fêtes, l'économie montréalaise fait face à plusieurs enjeux pour s'adapter au contexte sanitaire et économique durant une période festive et cruciale.



### Six mesures ciblées pour un total de 6 M\$

1. Campagne d'achat local
2. Livraison urbaine
3. Prolongation des heures d'ouverture
4. Gratuité des stationnements tarifés sur rue
5. Animation et aménagement hivernal
6. Bonification du Fonds de consolidation des activités commerciales

Des effets déjà bien concrets

## Quelques chiffres sur les mesures entamées ou réalisées en 2020 (en réponse à la COVID-19)



Service de livraison urbaine et décarbonée à vélo

**7 524** livraisons effectuées par le biais du service de livraison soutenu par la Ville avec plus de **90** commerçants

Favoriser la mise en place de nouvelles expériences créatives sur les artères commerciales

**32** espaces animés ou aménagés  
**50** entreprises en design et en architecture mandatées  
**10** œuvres issues d'un maillage entre les arts et les industries créatives et culturelles

Appel à solutions pour le soutien technique aux entreprises

**1 M\$** investi  
**17** projets/organismes appuyés  
**2 625** entreprises bénéficiaires d'un soutien direct

Accompagnement virage numérique

**437** commerçants accompagnés  
**1 274** participants aux webinaires  
**97 %** Taux de satisfaction moyen

Appel de propositions pour le soutien aux événements de l'industrie culturelle et créative (ICC)

**10** événements d'affaires ICC soutenus  
**800** entreprises participeront potentiellement à ces événements

PME résilientes (en cours)

**290** organisations accompagnées  
**3 400** heures d'accompagnement

Des effets déjà bien concrets

## Quelques chiffres sur les mesures entamées ou réalisées en 2020 (en réponse à la COVID-19)

Enseignement supérieur

**29,9 M\$** d'investissements  
réalisés en 2020  
**188** projets soutenus

Ligne Affaires Montréal  
(demandes d'information)

**10 674** de points de contacts  
depuis le début de la crise  
**2 507** appels reçus  
**1 204** formulaires reçus

Campagne J'informe  
les commerçants

**7 772** appels effectués  
**1 896** personnes ayant répondu  
**89** appels, en moyenne, par jour

Programme d'incitatifs financiers  
pour les investissements privés

**3** séances de travail de consultation  
pour la relance économique par le  
comité de l'enseignement supérieur  
**3** éditions SÉRI (460 participants)  
**4** ateliers en conseil scientifique  
aux élus

Programmes adaptés pour  
encourager la qualité du cadre bâti  
des artères commerciales  
montréalaises

**8,3 M\$** versés dans le cadre de  
**4** programmes

Programme Aide d'urgence aux  
petites et moyennes entreprises

**52 834 800 \$** investis  
**1314** entreprises  
**2 156** demandes traitées



## Sources et références

1. Montréal International selon Statistique Canada, tableau 14-10-0287-03 et *Metro Recovery Index*
2. Statistique Canada, tableau 14-10-0295-01
3. Statistique Canada, tableau 20-10-0008-01
4. Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire* (octobre 2020)
5. Financière Banque Nationale, *Mensuel économique* (novembre 2020)
6. Statistique Canada, Registre des entreprises, estimation de la CMM
7. Statistique Canada, Registre des entreprises, estimation de la CMM
8. Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *Industries créatives : réussir dans un environnement en mutation rapide* (2018)
9. Tourisme Montréal
10. Montréal International, *Le Grand Montréal : pôle mondial de l'aérospatiale* (2019)
11. Aéro Montréal, *Aidez-nous à sortir plus fort de la crise !* (octobre 2020)
12. Statistique Canada, Emploi selon le lieu de travail, 2016
13. Groupe BC2. *Étude sur la vitalité économique du centre-ville de Montréal* (2016)
14. Commission sur le développement économique et urbaine et l'habitation, Consultation publique sur les locaux vacants et les artères commerciales (2020)
15. Statistique Canada. Recensement de la population 2016
16. Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Partenariat du Quartier des spectacles, *Plan d'action pour maintenir la vitalité du centre-ville de Montréal durant les prochains mois* (juin 2020)
17. Montréal centre-ville et Institut de développement urbain du Québec (IDU), en partenariat avec la Ville de Montréal, L'état du centre-ville de Montréal (automne 2020)
18. Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
19. Observatoire québécois des inégalités
20. Léger, *L'étude bleue : acheter local au Québec* (mai 2020)
21. Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, *Le télétravail : enjeux et sources de succès* (octobre 2020)
22. Statistique Canada, tableau 14-10-0082-01



Montréal 